## Questions orales

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social): Je vais en parler. En fait, à la dernière réunion des ministres consacrée au bien-être social, la question a été examinée. Il a été alors convenu entre les provinces et l'État fédéral que nous jumellerions le coût de l'aide sociale dans les cas où les gens voudraient faire un stage de formation ou pourraient prendre du travail à temps partiel et craindraient par exemple de perdre les prestations dentaires ou de produits pharmaceutiques pour leurs enfants, en particulier les femmes célibataires. Cela a été jumelé et beaucoup de gens ont profité de ce genre de possibilité. Je pense que nous amenons les gens à quitter le bien-être social pour acquérir plus d'indépendance. C'est un dossier que nous étudions constamment.

#### LES LOTERIES

#### LE TRANSFERT DE COMPÉTENCE AUX PROVINCES

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Elle porte sur les récentes modifications au Code criminel qui remettent l'organisation des paris sportifs aux provinces. Comme je viens d'une circonscription frontalière vulnérable, puis-je demander au ministre si ces modifications pourraient être interprétées comme permettant aux provinces d'exploiter des machines à sous, des jeux genre Las Vegas, comme certaines provinces semblent le croire?

L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, la mesure législative en question a été adoptée, je suis heureux de le dire, avec la collaboration de tous les députés et l'appui de toutes les provinces. Je ne pense pas qu'elle élargisse beaucoup l'interprétation de la loi dans ce sens. Il serait peut-être bon de préciser les choses. Naturellement, même avant l'adoption de ces modifications, les provinces pouvaient, si elles le désiraient, autoriser les gouvernements ou des organismes de charité à exploiter des casinos. Des machines à sous sont exploitées par le gouvernement, au Manitoba et en Alberta, sans que personne s'en plaigne.

Pour résumer, monsieur le Président, la question est entre les mains des provinces. Elles peuvent autoriser le jeu permis par la loi si elles le veulent ou l'interdire. La décision leur appartient. Cela fait partie d'un accord conclu avec elles, auquel tous les députés ont souscrit. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de risque que s'installe chez nous le jeu privé tel qu'il existe à Las Vegas.

#### L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE DE LA BETTERAVE SUCRIÈRE—ON DEMANDE UNE POLITIQUE NATIONALE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Il n'est pas sans savoir que, à moins d'une action immédiate, l'industrie de la betterave sucrière dans l'ouest du

Canada risque de disparaître. Des milliers d'emplois et la survie de centaines de localités de l'Ouest sont en jeu. Peut-il donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement va présenter une politique nationale du sucre cette semaine afin que les agriculteurs puissent préparer normalement l'ensemencement et les cultures de la campagne prochaine?

(1500)

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'apprécie l'intérêt que l'ancien ministre porte à cette question très importante. Il va sûrement admettre que notre gouvernement ne le cède à aucun autre pour ce qui est de mesures prises en faveur de l'agriculture.

#### Des voix: Bravo!

M. Wise: Il n'ignore pas que nous avons adopté plus de mesures agricoles en huit mois que le gouvernement précédent en huit ans.

Nous avons pris 107 initiatives qui ont transféré plus de 2 milliards de dollars du Fonds de revenu consolidé aux agriculteurs. C'est un véritable record.

### ON DEMANDE UNE RÉPONSE IMMÉDIATE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, ce récit bref et instructif a beau nous captiver, il n'est d'aucun secours aux producteurs de betterave sucrière de l'ouest du Canada. Le ministre sait qu'une réponse immédiate est vitale pour que ces milliers de producteurs puissent préparer la récolte de l'année prochaine. Une politique nationale du sucre sera-t-elle annoncée cette semaine?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, mon collègue le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé a la question bien en main. Comme tout le monde le sait, il a consulté tous les secteurs de l'industrie. Toutefois, jusqu'à présent, le gouvernement n'a encore rien décidé.

# L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

## LA RECHERCHE RELATIVE À L'ENFOUISSEMENT DE DÉCHETS RADIOACTIFS

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La ministre sait-elle que le Manitoba et d'autres provinces s'inquiètent depuis que les États-Unis ont publié une liste de sites potentiels d'enfouissement de déchets radioactifs, et sait-elle aussi que l'EACL s'apprête à signer avec le Département de l'Énergie des États-Unis une nouvelle entente concernant le laboratoire de recherche souterraine du lac du Bonnet? Compte tenu de ces préoccupations, la ministre de qui relève l'EACL va-t-elle ordonner à la société de ne conclure aucune entente avec le département américain sur la recherche relative à l'enfouissement de déchets radioactifs, d'ici à ce que les sites qui pourraient affecter le Canada soient supprimés de la liste américaine?